



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7
www.laclovering.org**

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 22-11-16 au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 232

1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 9h00

Administrateurs présents : André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, André Henneuse, Jean-Noël Leduc, Jacqueline Caboret, Constance Ramacieri, Richard Gervais.

Administrateurs ayant motivé leur absence : Colette Scalabrini, Denis Yale, Yves Gosselin.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Jacqueline Caboret d'adopter l'ordre du jour après les ajouts suivants au point varia : Antennes de Videotron, stagiaire du CEGEP, Journée des associations membres du RAPPEL, partie de Noël.

Adopté à l'unanimité Prop # 16-27

3. Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2016

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Jacqueline Caboret d'adopter le procès-verbal du 17 septembre 2016

Adopté à l'unanimité Prop # 16-28

4. Rapport des activités régulières

- **Qualité de l'eau**

- Personne n'a rapporté de présence de cyanobactéries sur le lac à date
- Jean-Noël Leduc fera un suivi relativement au commentaire d'une résidente qui a observé la présence de déjections de chiens près de cours d'eau se déversant dans le lac. Il vérifiera s'il s'agit du ruisseau Grande-Allée où on avait relevé la présence de coliformes fécaux.
- En raison du faible niveau d'eau dans les ruisseaux, Jean-Guy Bédard n'a pu effectuer tous les prélèvements prévus.

- **Tributaires**

- Ruisseau Roy

Lors d'une rencontre avec des représentants du ministère de la Faune, nous avons appris que ces derniers avaient trouvé des poissons dans le ruisseau Roy et cela malgré la barrière de sable à son embouchure et le faible niveau d'eau. En conséquence, le ministère recommande de ne pas toucher au cours d'eau et il n'autorisera aucun permis en ce sens. La SCLL en arrive à la conclusion que nous devons stopper les études qui proposaient, entre autres, de rectifier le cours d'eau en enlevant les méandres entre le chemin Fitch et l'embouchure du ruisseau. Toutefois, André Bélanger accompagné d'André Henneuse et de Jean-Noël Leduc, entreprendra des travaux mineurs de stabilisation des rives au niveau des coudes du ruisseau en aval du chemin Fitch Bay.

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Lucie Borne de mettre en veille tout projet de nouvelles études sur le ruisseau Roy et de procéder à la cueillette d'échantillons d'eau en différents endroits du ruisseau en périodes de fort débit afin de déterminer la provenance des sédiments.

Adopté à l'unanimité Prop # 16-29

- Ruisseau des Scouts

Initialement nous avons proposé à la Commission de toponymie de donner le nom de ruisseau Miller au cours d'eau qui traverse la rue Miller à la hauteur du camp scout. On nous a répondu qu'il faudrait l'appeler *Miller sud* parce qu'il existe 2 rues Miller, nord et sud. Comme nous trouvons ce nom composé peu « harmonieux » nous souhaitons que le cours d'eau soit appelé Ruisseau des Scouts. Des démarches sont en cours auprès de Lake Lovering Scouts Reserve pour obtenir leur accord à cette dernière proposition.

• **Visibilité de la SCLL**

- Constance Ramacieri et Pierre Martineau ont assisté à un 5 à 7 organisé par le Réseau (provincial) environnemental où madame Vicky May Ham a donné un exposé sur la cohabitation des différentes fonctions sur le lac Memphrémagog. Il semblerait peu opportun pour l'instant de faire partie ce réseau.

- Lucie Borne et André Bélanger ont rencontré dernièrement des représentants du MDDELCC et MFFP pour discuter des suivis du projet de contrôle du myriophylle, du ruisseau Roy et de l'ensemencement.

• **Protection des rives**

- Lucie Borne rappelle que, tel que présenté dans le rapport du Bureau d'écologie appliquée, le myriophylle est présent en grande quantité dans la section ouest du lac. On notera dans la conclusion du rapport que certains riverains croyaient en lisant nos affiches que le myriophylle était une plante à protéger... Nous avons encore beaucoup de formation à faire auprès de la population !

- Lors de notre rencontre avec Thierry Bourdeau du ministère de l'Environnement, nous avons eu des échanges concernant la possibilité de poursuivre notre lutte au myriophylle par l'étendage de toiles de jute devant les résidences dont l'espace est envahi par la plante à plus de 75%. Comme le ministère n'accorde pas de permis sur une base individuelle, il a été suggéré de vérifier si la MRC accepterait de faire une demande de CA (certificat d'autorisation) pour tous les espaces présélectionnés à couvrir devenant par le fait même la responsable du projet. Une rencontre préliminaire sera faite avec Alexandra Roy, coordonnatrice des projets, développement durable, pour connaître l'intention de la MRC de s'impliquer ou non dans le projet. Dans le cas d'une ouverture, une rencontre subséquente aurait lieu avec des représentants des ministères de l'Environnement, de la Faune, des municipalités et de la SCLL pour discuter des modalités du projet.

• **Navigation responsable**

- En prévision d'une rencontre de suivi à la MRC, Lucie Borne demande aux membres du CA de donner leurs commentaires sur l'utilisation du corridor réservé aux bateaux à vagues surdimensionnées. On est d'avis que la plupart de ces embarcations circulent à l'intérieur des balises proposées. Il existe cependant un secteur où les consignes sont moins respectées : il s'agit du passage plus étroit situé entre l'embouchure du ruisseau Campagna et le camp Wilvaken. Également, on remarque que certains plaisanciers commencent la pratique du wakeboard dès le départ du quai plutôt qu'attendre d'être rendus dans le corridor désigné.

- On déplore que la patrouille nautique ne vienne que 7 fois par été au lac Lovering et souvent que pour des demi-journées. On aimerait recevoir un rapport des avertissements et amendes remis aux plaisanciers par les patrouilleurs à l'été 2016. On souhaiterait également trouver des moyens de travailler plus étroitement avec la patrouille pour rendre les visites plus efficaces.

• **Poissons et pêche**

Lors de la rencontre avec les gens du ministère de la Faune, André Bélanger a appris que le ministère avait recensé de petites truites brunes dans les ruisseaux ce qui signifie que les poissons que la SCLL a introduits dans le lac ont commencé à se reproduire. On nous a expliqué qu'il n'était pas utile de mettre des truites arc-en-ciel d'élevage dans le lac car ces dernières sont stériles donc sans possibilité de reproduction. Sylvain Roy du ministère de la Faune nous a rassuré quand à un éventuel danger de surpopulation de la truite brune dans le lac.

Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Pierre Martineau que la Société de conservation du lac Lovering poursuive sa pratique annuelle d'ensemencement de la truite brune dans le lac Lovering.

Adopté à l'unanimité

Prop # 16-30

- **Trésorerie**

Pierre Martineau nous rassure sur notre bonne situation financière suite aux entrées des cotisations des membres et à l'acquittement des dépenses majeures (contrat de BEA, les honoraires de la biologiste et les frais d'analyses)

- **Recrutement**

- Nous avons actuellement 688 membres dûment inscrits.

- Richard Gervais a procédé à une première analyse des fichiers des membres pour les années 2013, 2014, 2015, et a fait part au CA de résultats statistiques fort intéressants concernant les mouvements des membres anciens et nouveaux., ainsi que les moyennes de cotisation. Il poursuivra son étude et à la lumière des nouvelles informations colligées, nous pourrions mettre en place des mesures qui permettront de mieux cibler, conserver et augmenter le membership lors du recrutement.

- **Site WEB et babillards**

Dorénavant nous insérerons le sujet « Facebook » à cet item de discussion.

Catherine Gibeault fera le suivi avec Jacqueline Caboret pour annoncer aux membres via le courriel la création de notre page Facebook.

En réalisant que le rapport sur la présence importante de myriophylle à épi au lac Lovering pourrait en inquiéter plusieurs, Richard Gervais suggère, avant d'afficher le rapport sur le site WEB, de préfacier l'ouvrage de façon à rassurer les lecteurs potentiels.

5. Varia

- Antennes Videotron

Comme la SCLL veut consacrer ses efforts uniquement à la protection du lac, elle ne donnera pas suite à la demande de la conseillère Diane Pelletier qui souhaitait que nous fassions parvenir un courriel à tous nos membres pour les inviter à protester contre l'installation des antennes de Videotron sur un terrain du chemin de Georgeville à la hauteur du chemin Laurendeau.

- Engagement de stagiaires

Le CEGEP de Sherbrooke nous a fait parvenir une offre de stagiaire pour mars 2017. A ce temps-ci de l'année, nous ne pouvons répondre positivement à cette offre.

- Le RAPPEL tiendra sa journée des associations membres le 19 novembre sur le thème Ensemble pour la protection de nos plans d'eau. Constance Ramacieri et Lucie Borne y assisteront.

- Le party de Noel pour les membres du CA et leurs conjointes et conjoints aura lieu après la prochaine réunion du CA, le 9 décembre, à 19h00, à l'hôtel de ville du Canton de Stanstead. Contribution \$10.00/personne et chacun apporte sa boisson alcoolisée (vin ou autre)

6. Dates des prochaines réunions :

Vendredi le 9 décembre à 16:00 à l'hôtel de ville du Canton de Stanstead

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par Lucie Borne de lever l'assemblée à 12h05

Lucie Borne,
Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.